

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)

#### BODACC « A »

#### Annonce n° 990

#### 35 – ILLE-ET-VILAINE

#### GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

#### Ventes et cessions

823 626 452 RCS Rennes.

#### **BUILD DATA.**

*Forme* : Société par actions simplifiée.

*Capital* : 428230.00 EUR.

*Adresse* : 1, Route du Gacet, 35830 Betton.

*Oppositions* : Art. L.236-15 du code de commerce.

*Commentaires* : AVIS DE PROJET DE FUSION DE LA SOCIETE BUILD DATA PAR LA SOCIETE OET Aux termes d'un acte électronique sous seing privé en date du 13 février 2025, les sociétés OET et BUILD DATA, sus désignées, ont établi le projet de traité de fusion simplifiée de la société BUILD DATA par la société OET, avec effet rétroactif au 1er avril 2024. La société BUILD DATA ferait apport à la société OET de la totalité de son actif, soit 531 385 €, à charge de la totalité de son passif, soit 271 051 €, soit un actif net apporté de 260 334 €. Conformément aux dispositions des articles L. 236-3, II 3° et L. 236-11 du Code de commerce et dès lors que l'intégralité des actions composant le capital de la société OET et de la société BUILD DATA est détenue par une même entité, la société OVALT, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital de la société OET et il n'a ainsi été établi aucun rapport d'échange. Conformément aux dispositions de l'article 746-1 du Plan Comptable Général, la société OET inscrira la contrepartie des apports en report à nouveau. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé le 14 février 2025 au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES au nom des deux sociétés..